

Fabricant d'éléments de sécurité, la société Cobianchi Lifteile AG est responsable de la conception et de la fabrication des parachutes à prise progressive Cobianchi. Afin de faciliter la production, la mise en circulation et l'entretien aux constructeurs de cadres et aux entreprises chargées de l'installation, nous avons rédigé cette notice d'utilisation.

Elle présente la version standard PC11XX pour chaque modèle où l'arbre de liaison et le contacteur fin de course sont situés à l'intérieur de la traverse. Si le type d'installation que vous avez devant vous diffère de celui présenté ici, adressez-vous à votre service technique ou au bureau d'études compétent.

Vous trouverez ci-dessous des remarques importantes dont le respect contribuera, dans tous les cas, à l'installation et au fonctionnement parfaits.

Les schémas suivants doivent impérativement être joints à la présente notice :

N° de schéma	Modèle de parachute à prise progressive	Élévation, plan, vue de côté en coupe
11DA-BA01-1	PC11DA, PC11DO, PC11UP	Schéma d'assemblage du parachute à n° de réf.
11GA-BA01-1	PC11GA, PC11GO, PC11GU	Schéma d'assemblage du parachute à n° de réf.

La présente notice se compose de deux pages de texte (selon la langue utilisée) et de deux schémas. Les solutions spécifiques au client peuvent nécessiter des opérations de montage différentes. Les parachutes à prise progressive peuvent être installés en haut ou en bas de la cabine en tenant compte de la position de l'arbre de liaison. Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à consulter notre documentation technique.

**Sous réserve de différences par rapport au modèle standard décrit ici.**

#### **Avant installation :**

Le parachute à prise progressive est constitué de deux têtes de serrage réglées et plombées. Toutes les indications de performances figurant sur les plaques signalétiques concernent l'utilisation par paire au freinage sur les rails de guidage de l'ascenseur selon la norme ISO 7465. Les numéros de fabrication sont gravés à chaud sur les deux têtes de serrage. Ces numéros doivent impérativement concorder avec ceux figurant sur les plaques signalétiques collées ou jointes et doivent pouvoir être rattachés au numéro de l'installation. Si ce n'est pas le cas, c'est qu'il y a eu une inversion et il convient alors de prendre contact avec le Service Achats, votre dépôt ou directement avec le fabricant.

**La disposition et l'emplacement de l'arbre de liaison ainsi que le système à ressort de rappel sont installées de manière analogue et suivant la même logique sur les parachutes de type PC11DA/PC11GA, les parachutes double effet de type PC11DO/PC11GO, les parachutes en descente et de type PC11UP/PC11GU, les dispositifs de freinage en montée. La description ci-après peut donc être utilisée pour tous les modèles cités précédemment.**

#### **1. Montage suivant les schémas joints**

- 1.1.** Le montage des têtes de serrage s'effectue soit au moyen d'une plaque d'installation **10**, soit directement dans le cadre de serrage (après concertation avec le fabricant). Il est impératif que le marquage "**Down**" soit situé en bas et que, par conséquent, le marquage "**Up**" soit situé en haut, car les forces de freinage pré-réglées sont différentes dans le sens de la montée et de la descente (voir plaque signalétique). Les têtes de serrage doivent être positionnées de manière à coulisser latéralement. Après le serrage des vis **21** (M8x16, classe de résistance 10.9), celles-ci doivent au minimum être sécurisées avec une sécurité moyenne par vis fondues, et il faut vérifier que la plaque de base **9** peut coulisser latéralement et que grâce au ressort à lames **3**, elle peut revenir à sa position initiale sur la vis de réglage **19** (la vis de réglage **19** est positionnée sur le côté de la mâchoire de frein fixe ; toutefois, le ressort à lames **3** est situé sur le côté de l'arbre de liaison).

- 1.2. La plaque d'installation **10** peut être vissée au moyen d'une tôle d'assemblage **5** ou directement avec le cadre de serrage.

L'évaluation de la liaison entre la tôle d'assemblage et le cadre de serrage (traverse, angle d'accrochage, etc.) incombe au fabricant du cadre.

- 1.3. Grâce à la tôle-support **11**, la tringlerie de déclenchement peut être directement montée sur la tôle d'assemblage **5** ou sur le cadre de serrage. Il faut veiller au point suivant : la position de l'arbre de liaison doit être horizontale et au centre par rapport au dispositif de serrage et, par conséquent, au(x) levier(s) **1/2**.

- 1.4. La force pour maintenir le(s) levier(s) **1/2** dans la position initiale (horizontale) est réglable grâce à une tige filetée au sein du ressort de pression (système de ressort de pression à rappel complet **12**). En fonction de l'utilisation, le ressort peut en outre être prétendu. Le réglage de base est de l'ordre de 10 mm de pré-tension.

Remarque : si, sur la version à arbre de liaison suspendu, la force de retenue d'un système de ressorts de pression à rappel complet **12** n'est pas suffisante, un second ensemble système de ressort de pression à rappel **12** peut être mis en place sur le côté opposé après concertation avec le fabricant, compte tenu de l'augmentation des forces de déclenchement.

## 2. Branchement et réglage

- 2.1. Raccorder le câble de réglage au raccord terminal du câble (ensemble de verrouillage du câble **18**) sur le levier **1/2** à la poignée du câble de réglage.

- 2.2. Câbler la commande de serrage **15** (230 V, 4 A) et vérifier le fonctionnement.

- 2.3. Réglage : orienter latéralement la position des têtes de serrage par rapport au rail. Distance entre la mâchoire de frein fixe (PC11DA/DO/UP) ou la mâchoire de frein mobile (PC11GA/Go/GU) et le rail : **1,5 - 2 mm**.

- 2.4. Vérification avant mise en service :

a) les têtes de serrage doivent être poussées contre le ressort à lame **3** et elles doivent pouvoir revenir à leur position initiale sous la poussée du ressort.

b) le levier **1/2** doit être poussé en direction du déclenchement et doit pouvoir revenir en position initiale sous la poussée du ressort de rappel à pression **12**. Il convient de vérifier la facilité de manœuvre.

## 3. Mise en service

### 3.1. Avant le premier essai de serrage :

Dans tous les cas, le rail doit être nettoyé pour enlever toutes les salissures, la protection antirouille et les éventuelles couches de peinture. Ce qui convient le mieux, ce sont les nettoyeurs à froid ou les nettoyeurs pour disques de frein.

Pour chaque parachute à prise progressive PC11XX ou dispositif de freinage destiné à une utilisation sur rails huilés, un autocollant vert de mise en garde est joint à la livraison. Il convient de l'apposer à un endroit bien visible (par exemple sur les graisseurs de rail).

Huiles recommandées : **huiles HLP** selon la norme DIN 51524, partie 2, ou des huiles comparables, d'une viscosité ISO VG 68-150.

### 3.2. Forces de déclenchement (valeurs indicatives) pour mettre en œuvre le dispositif de serrage :

Celles-ci sont dépendantes du point de fixation du câble de réglage sur le levier **1** ou **2** et sont valables lors de l'installation de notre système de ressort de rappel **12** avec ressort de compression, et en respectant les consignes de montage :

	Distance milieu du rail - milieu du câble de réglage		
	95 mm	117 mm	139 mm
PC11DA, PC11DO, PC11UP PC11GA, PC11GO, PC11GU			
Freinage en montée	70 N	90 N	110 N
Parachute en descente	100 N	120 N	150 N

Il faut s'assurer que la force de traction obtenue dans le câble du limiteur par le limiteur de vitesse déclenché dispose d'au moins deux fois la force nécessaire pour la mise en œuvre du dispositif de serrage (avec cependant un minimum de 300 N).

**4. Maintenance** (selon EN 13015:2001+A1:2008 (annexe A, points A.1 et A.2))

Si les parachutes à prise progressive sont installés de manière réglementaire, l'entretien se limite à la vérification des points suivants :

- 4.1. **État du rail**, en vertu de la notice de mise en service ci-dessus
- 4.2. **Tringlerie de déclenchement** : réponse synchrone des deux têtes de serrage, liaison à jeu nul de l'arbre de liaison, leviers faciles à manœuvrer et libres dans une direction ou dans les deux directions.
- 4.3. **Ressort de rappel** : en place et avec pré-tension.
- 4.4. **Contacteur fin de course 15** : Fonctionnement électrique/mécanique, activation garantie.
- 4.5. **Têtes de serrage** : centrées, propres, guidées de la cabine : en parfait état, sans déformation.
- 4.6. **Fixation** : plaques de base **9** librement coulissantes sur les plaques de montage **10** ou dans le cadre de serrage.
- 4.7. **Propreté** : s'assurer en général, et en particulier dans le cas des ascenseurs de chantier et des travaux de transformation, que les têtes de serrage sont bien protégées des salissures liées au plâtre, au béton, au ciment, au mortier, au gravier ou aux autres matériaux de construction de même nature. Les têtes de serrage encrassées doivent être démontées et nettoyées.

Si ces consignes simples sont respectées, il est possible d'augmenter de manière significative la sécurité pour les utilisateurs de l'ascenseur ainsi que pour l'entreprise chargée de l'installation.



